



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 11 janvier 2021

Covid-19 : le déploiement de la vaccination se poursuit dans le Bas-Rhin, en lien avec les collectivités territoriales et les professionnels de santé

La vaccination s'amplifie et s'accélère dans le département du Bas-Rhin.

Dès lors qu'ils ont plus de 50 ans ou sont porteurs de facteurs de risques, les professionnels de santé, y compris les professionnels libéraux, les personnels des établissements de santé et médico-sociaux intervenant auprès des personnes vulnérables, les pompiers, les ambulanciers et les aides à domicile peuvent aujourd'hui se faire vacciner dans les centres de vaccination ouverts dans les établissements hospitaliers.

Le ministre des solidarités et de la santé a indiqué la semaine dernière que les personnes âgées de plus de 75 ans devenaient prioritaires pour la vaccination contre la COVID.

Dans le Bas-Rhin, des centres de vaccination adossés à des établissements hospitaliers permettront dès le 18 janvier la vaccination de ce public, en partenariat avec les professionnels de santé du territoire.

Un maillage territorial complémentaire est nécessaire et doit être défini en étroite collaboration entre les collectivités et les élus

Dans cet objectif, Annick Pâquet, sous-préfète en charge de la coordination de la vaccination dans le département, a donc réuni ce jour les présidents des communautés de communes en présence de Laure Pain, conseillère médicale de l'Agence régionale de santé.

L'objectif est de faire émerger rapidement des projets de centres de vaccination, portés par ces collectivités, projets qui seront ensuite validés par la préfecture et l'Agence régionale de santé.

Cette première instance d'échange et de concertation a permis d'évoquer les différentes conditions matérielles et géographiques de création de ces centres.

La totalité des lieux de vaccination seront recensés au fur et à mesure de leur ouverture sur le lien suivant :

<https://sante.fr/carte-vaccination-covid>

Les modalités de prise de rendez-vous pour les personnes de plus de 75 ans sont encore en cours de définition.

Contact presse

Préfecture
Bruno Iossif
Tél : 07 72 34 91 14
Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Agence régionale de santé Grand Est
Mél : ars-grandest-presse@ars.sante.fr